

Établissement public Manufactures nationales – Sèvres & Mobilier national

Séance du 11 mars 2025

Proposition, parmi les personnalités qualifiées, à la présidence de l'établissement

Délibération n° 2025-3

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

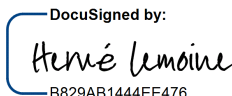
Vu le décret n° 2024-1219 du 27 décembre 2024 portant création de l'établissement public Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et de création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay, notamment son article 7,

Vu le décret du 10 mars 2025 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et de création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay ;

DECIDE :

Article unique : Le Conseil d'administration propose la nomination d'Hervé Lemoine, conservateur général du patrimoine, en qualité de président de l'établissement public Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et de création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay.

Fait à Sèvres, le 11 mars 2025
Pour le Conseil d'administration
Le président par intérim
Hervé Lemoine

DocuSigned by:

B829AB1444EE476...